

Les travaux du Comité du FMI sur les statistiques de la balance des paiements

Le Comité d'experts de la balance des paiements du FMI créé sous les auspices du FMI (le Comité) a tenu sa dix-septième (du 26 au 29 octobre 2004 à la South African Reserve Bank à Pretoria) et sa dix-huitième réunion (du 27 juin au 1^{er} juillet 2005 au siège du FMI à Washington) depuis la publication du dernier Bulletin d'information — Statistiques de la balance des paiements au milieu de 2004. Les participants de ces deux réunions se sont principalement efforcés de faire avancer le travail d'actualisation du Manuel de la balance des paiements, cinquième édition (MBP5). Les flux liés à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), les envois de fonds et les actifs de réserve ont été les nouveaux sujets sur lesquels s'est penché le Comité au cours de ses délibérations. D'autres thèmes, tels que l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP), les investissements directs et la qualité des données, ont également été débattus. On pourra trouver les informations sur le Comité et son programme de travail, ainsi que ses rapports annuels et certains des documents de travail qu'il a examinés à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/bopage/bopindex.htm>.



De droite à gauche : Robert Edwards, Directeur du Département des statistiques du FMI, et Neil Patterson, Directeur adjoint, lors de la réunion du Comité en 2005.

Actualisation du MBP5

Le Comité a pris des décisions sur plusieurs des recommandations formulées par les trois groupes d'experts techniques (GET) créés en 2004 pour traiter de certaines questions méthodologiques complexes liées à l'actualisation du MBP5. Nombre de ces questions ont également un impact sur la révision du Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993). Au cours des deux réunions, le Comité a débattu de plusieurs questions méthodologiques importantes et a pris des décisions en vue de l'actualisation du MBP5 (voir l'encadré 1 pour les principales déci-

sions). On trouvera les décisions du Comité relatives à ces questions ainsi que les documents de synthèse y afférents, les documents de référence et les recommandations pertinentes des groupes d'experts techniques (GET) sur le site Web du FMI à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sta/bop/bopman5.htm>. Les décisions du Comité concernant les questions de balance des paiements qui ont un impact sur la révision du SCN 1993 ont été discutées par le Groupe d'experts des comptes nationaux (GECN) ou le seront ultérieurement. On trouvera les recommandations du GECN portant sur les questions de balance des paiements liées au SCN 1993 sur le site Web du projet d'actualisation du SCN à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/hunsd/sna1993/issues.asp>.

Le Comité a évalué les progrès réalisés dans la révision du MBP5, a déclaré que la coordination du MBP5 et l'actualisation du SCN 1993 étaient satisfaisantes et a avalisé la procédure et le calendrier de révision du MBP5. On trouvera à la page 5 de la présente édition du Bulletin d'information un article sur les progrès de l'actualisation du MBP5.

Investissements de portefeuille

Le Comité s'est penché sur les résultats de l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP) pour les années 2002 et 2003 lors de sa dix-septième et dix-huitième réunion, respectivement. L'une des premières initiatives du Comité a été d'examiner l'ensemble des disparités dans les transactions portant sur des investissements de portefeuille. À la suite de



De gauche à droite : Ahmed Al-Kholifey et Suleiman Al-Ofi (Agence monétaire de l'Arabie Saoudite), Stefaans Walters (South African Reserve Bank), et Philippe Mesny (Banque des règlements internationaux) lors de la réunion du Comité en 2005.

Sommaire	Page
Les travaux du Comité du FMI sur les statistiques de la balance des paiements	1
Avancement des travaux d'actualisation du MBP5	5
Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances, Assemblée annuelle 2005	8
Cadre d'évaluation de la qualité des données pour les statistiques de la dette extérieure	10
Statistiques de balance des paiements et données sur les envois de fonds : rapport d'avancement	12
Le FMI publie des informations standardisées sur les pratiques des pays dans l'établissement des données sur les investissements directs	14
Le cas d'un pays : utilisation des résultats de la SIMSDI — le point de vue de l'Australie.	15
Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille 2003	16
Quoi de neuf dans le Département des statistiques du FMI	19
Futures manifestations	19
Sur le Web	19
Tendances récentes des statistiques globales de balance des paiements	20
Publications récentes	20

l'enquête, nombre d'institutions ont amélioré la manière dont elles mesurent non seulement leur position financière courante, mais aussi les transactions sur investissements de portefeuille — et les revenus qui leur sont associés. Sur les 67 institutions qui ont participé à l'Enquête coordonnée sur les investissements de porte-

feuille de 2001, toutes ont maintenant accepté de continuer à participer tous les ans et deux nouvelles institutions ont aussi commencé à communiquer des données. Il est intéressant de relever qu'environ 20 petites économies tenant le rôle de place financière internationale participent maintenant régulièrement à l'enquête.

Encadré 1 : Principales décisions prises par le Comité à propos de la révision du *Manuel de la balance des paiements*, cinquième édition¹

1. Changement de propriété économique : le Comité a accepté une proposition des services du FMI d'adopter le concept du «transfert de propriété économique» (au lieu de «transfert de propriété») qui reflète mieux la nature des transactions enregistrées à la balance des paiements.
2. Résidence des ménages : le Comité a accepté la proposition du Groupe d'experts techniques en statistiques de la balance des paiements (*Balance of Payments Technical Expert Group* — BOPTTEG) d'adopter le concept de centre d'intérêt économique «prédominant». Le Comité n'a pas accepté que la règle «d'un an» soit strictement appliquée aux étudiants.
3. Secteurs institutionnels : le Comité a accepté la proposition du BOPTTEG d'inclure dans le nouveau manuel tous les secteurs institutionnels du SCN, mais ses membres n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour décider si la présentation devait être la même que celle du SCN ou seulement conçue de façon à faciliter la transition des quatre secteurs présentés dans le MBP5.
4. Entités spécialisées (ES) : le Comité a accepté la proposition du BOPTTEG et du Groupe d'experts techniques sur les investissements directs (*Direct Investment Technical Expert Group* — DITEG) que les entités spécialisées soient comptabilisées comme des unités institutionnelles séparées dans l'économie dans laquelle elles sont constituées. Du fait qu'il n'existe pas de définition internationale des ES, le Comité a reconnu que les responsables de l'établissement des données pourraient souhaiter présenter des données complémentaires, à l'aide des définitions nationales, lorsque ces entités sont importantes.
5. Biens pour transformation : il a été convenu de modifier le traitement — afin de permettre l'adoption du principe de propriété économique. Cela signifie que les biens pour transformation sont mesurés de manière uniforme en fonction du prix de la transformation et sont considérés comme un service et non comme un bien.
6. Classement des services : le Comité a accepté les propositions du BOPTTEG, à savoir : i) les *biens pour réparation* doivent être considérés non plus comme des biens mais comme un service; ii) un détail supplémentaire sur les *voyages* doit être inclus à titre complémentaire; iii) les *services de communication et d'informatique* peuvent être combinés, à condition que les *services postaux et les messageries* soient classés dans des catégories séparées; iv) les *services de bâtiment et travaux publics* doivent être distingués en deux catégories afin d'identifier de manière séparée les services de bâtiment à l'étranger des services de bâtiment dans l'économie qui fait l'objet de l'établissement des données; v) le traitement des *services financiers* doit être harmonisé dans la mesure du possible pour correspondre aux tendances de l'OCDE et du GECN; vi) les services de transports internationaux de passagers doivent rester dans les *transports*; et vii) l'utilisation d'une catégorie résiduelle pour les transactions de services entre sociétés apparentées doit être évitée.
7. Envois de fonds : le Comité a accepté les recommandations du Sous-groupe technique des Nations Unies sur le mouvement des personnes physiques et a adopté la nouvelle composante «transactions personnelles» au lieu des «envois de fonds des travailleurs»; il a adopté de nouveaux postes pour mémoire pour les envois de fonds «personnels» et «totaux». Voir les détails à la page 12.
8. Transferts des migrants : le Comité a accepté que le mouvement transfrontalier des effets personnels ne soit pas enregistré au titre d'une transaction et que le reclassement des créances et des engagements à la suite d'un changement de résidence soit traité comme «autres modifications».
9. Traitement des indemnités d'assurance en cas de catastrophe : le Comité a rejeté la proposition des services du FMI de maintenir le traitement des indemnités d'assurance dans les *transferts courants* pour les indemnités en cas de catastrophe, et a préféré adopter la proposition du GECN, à savoir que ces dernières indemnités doivent être classées dans le compte de capital.
10. Évaluation des investissements directs : le Comité a accepté la proposition du DITEG de privilégier le prix du marché comme principe d'évaluation de la valeur des investissements directs et d'accorder davantage d'importance à ce principe que dans le MBP5.

¹ On trouvera sur la page Web du Comité (<http://www.imf.org/bop>) les documents de synthèse qui approfondissent davantage les questions, et les documents récapitulatifs, qui présentent la raison d'être des recommandations des Groupes d'experts techniques.

11. Seuil de 10 % des investissements directs : le Comité a rejeté la proposition du DITEG de relever le seuil requis de 10 % (ou l'équivalent) à 20 % pour établir une relation d'investissements directs.
12. Investissements à rebours et principe directionnel : le Comité s'est rallié à la proposition du DITEG d'enregistrer les positions, transactions et revenus des investissements directs sur une base brute plutôt que d'exprimer en chiffres nets les flux et les positions des investissements à rebours dans les « investissements directs à l'étranger » et les « investissements directs dans l'économie déclarante ».
13. Dette permanente : le Comité a accepté la proposition du DITEG que la dette permanente entre institutions financières apparentées soit exclue (comme toutes les autres dettes entre ces institutions) des investissements directs.
14. Dette liée aux devises : le Comité a accepté que les instruments de créances dont le principal et les coupons sont indexés sur une devise étrangère soient classés et traités comme étant libellés dans cette devise.
15. Évaluation d'un prêt : le Comité a accepté la proposition du BOPTEG de conserver la valeur nominale pour les prêts (à la fois les créances et les engagements) dans la position extérieure globale (PEG), avec un poste pour mémoire pour le créancier indiquant la valeur réalisable probable.
16. Prêts et dépôts : le Comité a accepté de maintenir la distinction entre les prêts et les dépôts.
17. Titres et conventions d'enregistrement : le Comité a accepté les propositions des services du FMI de modifier la présentation des titres des comptes financiers et des comptes d'autres variations des avoirs et engagements financiers et de les intituler « variation des avoirs » et « variation des engagements » pour se conformer à la PEG et au SCN.

Investissements directs

Le Comité a abordé les travaux du groupe d'étude sur la faisabilité d'une enquête coordonnée sur les investissements directs (ECID). Le FMI a envoyé un questionnaire à 89 pays en avril 2005 1) pour sonder leur intérêt à participer à une ECID, prévue aux environs de la fin de 2009 et 2) pour identifier les obstacles ou les problèmes méthodologiques éventuels. À la mi-octobre 2005, 78 pays avaient répondu. Ils étaient pour la plupart très favorables à une ECID. Le Département des statistiques du FMI est en train de préparer un document fixant les coûts et les avantages d'une enquête et qui indiquera également s'il est recommandé par le Comité que cette ECID soit entreprise par le FMI et ses partenaires interinstitutions.



De gauche à droite : Eduardo Rodríguez-Tenés (Banque d'Espagne) et Michael Atingi-Ego (Banque d'Ouganda) lors de la réunion du Comité en 2005.

Le Comité a également abordé le processus de préparation et de publication de la quatrième édition de la *Définition de référence détaillée des investissements directs internationaux*. Le calendrier s'aligne bien sur celui de l'actualisation du MBP5.

Envois de fonds

Lors de leur réunion à Sea Island en juin 2004, les chefs d'État ont insisté sur l'importance des envois de fonds et sur l'amélioration de leurs statistiques. Cette question a fait l'objet de discussions lors des 17^e et 18^e réunions du Comité. On trouvera à la page 12 de la présente édition du *Bulletin* un article sur les travaux relatifs aux envois de fonds.

Flux liés à l'initiative en faveur des PPTE

Le Comité a abordé le traitement statistique des transactions et des positions entre les résidents et les non-résidents qui découlent de l'initiative en faveur des PPTE. Du fait que cette initiative a été lancée bien après la publication du MBP5, les responsables de l'établissement des données sont préoccupés par le fait que le cadre actuel ne prend pas en compte de manière adéquate certaines transactions liées à la dette des PPTE. Le Comité a décidé que toute directive méthodologique convenue sur les

transactions des PPTE doit correspondre aux principes et concepts fondamentaux de la balance des paiements. Le sujet étant pertinent pour la comptabilité nationale, le FMI présentera un article sur les transactions des PPTE lors de la réunion du GECN en janvier 2006.

Avoirs de réserve

Le Comité a avalisé une proposition du FMI de créer un Groupe d'experts techniques sur les réserves (RESTEG) qui se penchera sur les questions relatives aux avoirs de réserve dans le contexte de l'actualisation du MBP5. Le RESTEG fonctionnera comme les trois autres groupes d'experts techniques créés par le Comité. Il fera rapport lors de la prochaine réunion du Comité en octobre 2006 (voir encadré 2).

Autres sujets

Outre les questions qui précèdent, le Comité a examiné lors de ses deux réunions 1) les questions liées à la qualité des données, notamment la définition d'une politique de révisions pour la balance des paiements de l'Inde; 2) les travaux entrepris par la Banque des règlements interna-

tionaux pour améliorer ses statistiques financières internationales; 3) le recueil des données sur les dérivés financiers aux États-Unis, le système de communication électronique des données au Japon et le remaniement du recueil et du traitement des statistiques commerciales en Australie; 4) la mise en œuvre de la base de données centralisée de titres par la Banque centrale européenne; et 5) les travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances, de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services, du Sous-groupe technique des Nations Unies sur le mouvement des personnes physiques et du Sous-groupe technique interinstitutions du groupe de coordination des statistiques du tourisme.

Manik Shrestha et John Joice ont contribué à la rédaction de cet article.

Encadré 2 : Le Groupe d'experts techniques sur les réserves (RESTEG)

Lors de sa réunion de juin 2005, le Comité a approuvé la création du Groupe d'experts techniques sur les réserves (RESTEG). Le groupe technique se penchera sur les principales questions relatives aux réserves internationales dans le cadre du processus de révision du MBP5. Le Secrétariat du RESTEG devrait produire une documentation sous la forme d'un «document de synthèse» qui sera soumis à l'examen du RESTEG.

Sous réserve de l'accord du Comité, le RESTEG — après avoir achevé ses travaux sur les actifs de réserve dans la révision du MBP5 — aura pour seconde tâche de débattre des questions qui ont trait à la révision du *Formulaire type de déclaration des données sur les réserves internationales et les liquidités en devises : Directives de déclaration des données* (les *Directives*) et fera des propositions au Comité. Les responsables de l'établissement des données s'accordent à dire que les *Directives* doivent correspondre au manuel révisé. Toutefois, l'intention n'est pas de modifier le format du formulaire type. Contrairement à l'actualisation du MBP5, la révision des *Directives* n'est pas du ressort du Comité, mais les modifications des *Directives* s'inspireront de leur point de vue.

Le mandat du RESTEG a été préparé et ses membres incluent des représentants à la fois de pays membres sélectionnés par le FMI dans toutes les régions du monde et des organisations internationales. Le RESTEG sera opérationnel entre octobre 2005 et 2007; il est prévu que le groupe termine ses travaux en septembre 2007. C'est au Comité qu'il incombe d'approuver les recommandations du RESTEG pour la révision du MBP5.

Antonio Galicia-Escotto a contribué à la rédaction de cet article.

Avancement des travaux d'actualisation du MBP5

On trouvera dans le présent article un exposé des progrès réalisés dans l'actualisation du Manuel de la balance des paiements, cinquième édition (MBP5) depuis la publication du dernier Bulletin d'information sur les statistiques de la balance des paiements au milieu de 2004. Plus précisément, l'article fait état des travaux des groupes d'experts techniques, de la coordination avec la revue du SCN 1993 et du calendrier de préparation du manuel révisé

Groupes d'experts techniques (GET)

Avec l'aval du Comité du FMI sur les statistiques de la balance des paiements (le Comité), les trois groupes d'experts techniques (le DITEG pour les questions concernant les investissements directs¹, le CUTEG pour les questions relatives aux unions monétaires et le BOPTEG pour les autres questions) ont été mis en place pour aider à

¹ Le DITEG est un groupe conjoint FMI-OCDE appuyé à la fois par le Comité et le Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques des investissements internationaux.

étudier et résoudre certaines questions méthodologiques plus complexes et à entreprendre une revue générale du projet de manuel.

Les trois GET ont conclu les délibérations sur les questions qui leur avaient été confiées. Le BOPTEG et le CUTEG se sont réunis deux fois (en juin et en décembre 2004) et le DITEG s'est réuni à trois reprises (en juin et en décembre 2004 et en mars 2005). On trouvera sur le site Web du FMI (<http://www.imf.org/external/np/sta/bop/bopman5.htm>) les documents de ces GET (tels que la liste des thèmes, les documents de synthèse, les documents de référence, les documents récapitulatifs, le résumé des conclusions de leurs réunions) pour information et commentaire. Les recommandations des GET ont été examinées par le Comité lors de ses réunions d'octobre 2004 et de juin 2005.

Le DITEG a achevé ses travaux et a été dissous. Bien que toutes les questions figurant à l'ordre du jour du BOPTEG et du CUTEG aient été examinées, il est possible que ces deux groupes se réunissent à nouveau à une date

Encadré 3 : Le Groupe d'experts techniques sur les unions monétaires (CUTEG)

On a constaté au cours des années récentes une tendance mondiale croissante aux arrangements régionaux tels que les unions monétaires, économiques et douanières et il est tout à fait probable que leur nombre ne fera que croître au cours des années à venir. Les arrangements régionaux présentent de nouveaux défis pour les statisticiens de la balance des paiements, non seulement d'un point de vue pratique, mais aussi d'un point de vue méthodologique. Par exemple, la création de l'Eurosystème a mis en lumière un certain nombre de questions statistiques nouvelles et a attiré l'attention sur les carences du MBP5 qui ne couvre pas toutes les questions relatives aux statistiques régionales. Reconnaisant la nécessité de réexaminer, ou tout au moins de compléter, certains aspects de la méthodologie actuelle du MBP5 sur le traitement des unions monétaires, le Comité a décidé lors de sa réunion de décembre 2003 que l'un des trois groupes de travail mis en place pour la révision du MBP5 devrait se consacrer à ce sujet. Il s'agit du Groupe d'experts techniques sur les unions monétaires (CUTEG). Le CUTEG est composé de quinze membres qui représentent, entre autres participants, les quatre unions monétaires existantes et les trois qui sont actuellement en gestation. En principe, sauf décision contraire, les travaux de ce groupe devraient déboucher sur une annexe au MBP5 révisé.

À ce jour, le CUTEG a tenu deux réunions : la première en juin 2004 à Washington a été organisée par le FMI et la seconde, à Francfort, a été organisée par la Banque centrale européenne. Les discussions du CUTEG ont porté sur les principales questions suivantes :

- 1) les questions de définitions relatives aux arrangements régionaux — définition d'une Union monétaire (UM), d'une Union économique (UnEc), du territoire d'une UM et d'une UnEc, définition de la monnaie dans une UM, définition d'une organisation régionale et de la Banque centrale d'une Union monétaire (BCUM);
- 2) le traitement statistique de la balance des paiements et de la position extérieure globale des pays qui sont membres d'une union monétaire centralisée (BCEAO, BEAC, ECCB) puisque le CUTEG a proposé que la BCUM soit considérée comme une institution à part entière, non-résidente du point de vue des pays membres et propriétaire de ses propres actifs et passifs, ce qui constitue un changement par rapport au traitement actuel recommandé dans le MBP5;

3) le traitement des actifs de réserve dans une union monétaire — le CUTEG a proposé que les actifs de réserve qui apparaissent dans la balance des paiements et la position extérieure globale des pays membres de l'Union monétaire incluent uniquement les actifs qui sont classés comme actifs de réserve au niveau de l'UM.

Le CUTEG est arrivé à un accord sur toutes ces questions et a soumis un rapport au Comité lors de la réunion de ce dernier au mois de juin 2005. On trouvera ce rapport à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2005/18.htm>. Le Comité a accepté les grands lignes des propositions présentées sur les définitions et autres travaux conceptuels décrits plus haut. Certaines questions restent en suspens et seront traitées pendant la rédaction du manuel révisé. De fait, le travail du Groupe sur les questions méthodologiques est à présent terminé et les efforts sont maintenant centrés sur la rédaction d'une version préliminaire de l'appendice au manuel révisé. Un projet d'appendice sera soumis à l'approbation du Comité. Les documents de synthèse et les documents récapitulatifs du CUTEG ainsi que le résumé des deux réunions sont affichés à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/np/sta.bop.cuteg.htm>.

René Fiévet a contribué à la rédaction de cet article.

ultérieure pour examiner le projet de manuel révisé de la balance des paiements. On trouvera à l'encadré 3 la description des travaux du CUTEG.

Lors de sa réunion de juin 2005, le Comité a avalisé les propositions de création d'un groupe d'experts techniques pour traiter des questions relatives aux actifs de réserve (Groupe d'experts techniques sur les réserves, RESTEG).

Coordination avec la revue du SCN 1993

La révision du MBP5 est coordonnée avec la revue simultanée du *Système de comptabilité nationale 1993* (SCN 1993) actuellement en cours sous l'égide de la Commission statistique des Nations Unies. On considère qu'il est essentiel d'harmoniser les deux systèmes dans toute la mesure du possible.

Les contacts se poursuivront entre la communauté des experts de la balance des paiements, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (GTISCN) et le Groupe d'experts des comptes nationaux (GECN) créés par le GTISCN pour aider à la revue du SCN 1993. Lors de ses réunions de février 2004, du 7 au 16 décembre 2004 et du 18 au 22 juillet 2005, le FMI a présenté au GECN des documents qui font état des décisions du Comité. Pour préparer ces documents, le FMI a également consulté d'autres groupes de travail interinstitutions concernés tels que l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances ainsi que celle des statistiques du commerce international des services. On trouvera sur le site Web de la Division des statistiques des Nations Unies (<http://unstats.un.org/unsd/national-account/aeg.htm>), la liste des questions relatives à

la balance des paiements qu'examinera le SCN. On trouvera aussi sur ce site Web le résumé des conclusions des réunions du GECN.

Calendrier de la préparation de l'actualisation du MBP5

L'encadré 4 présente le calendrier des futurs travaux d'actualisation du MBP5 ainsi que le programme de travail qui lui est associé concernant la révision du SCN. La plupart des consultations initiales, sauf pour le RESTEG, sont maintenant achevées, bien que les échanges se poursuivent avec le GECN. En 2006 et 2007, les chapitres du manuel révisé seront progressivement préparés et distribués aux GET pour premiers commentaires (le cas échéant); ils seront ensuite soumis à l'examen du Comité pendant ses réunions de 2006 et 2007. Après chaque revue, les chapitres seront révisés et affichés sur le site Web du FMI. Les utilisateurs, notamment les responsables de l'établissement de la balance des paiements dans les pays membres du FMI, seront invités à faire part de leurs réactions au Comité.

En 2008, un programme de larges consultations et de revues des projets de chapitres sera mis en œuvre. En outre, le Département des statistiques du FMI projette d'organiser une série de séminaires régionaux de février à juin 2008. Les séminaires seront le principal véhicule par lequel les responsables de l'établissement des données prendront connaissance des changements dans le manuel révisé, mais ils seront aussi une occasion pour eux de discuter de ces questions avec les services du FMI. Il est prévu que le Comité approuvera une version finale du manuel lors de sa réunion de la fin de 2008, version qui sera ensuite affichée, avec éventuellement des modifications de la forme, d'ici à la fin de 2008 sur le site Web du FMI. Il est prévu que le nouveau manuel sera disponible en copie dure en 2009/2010 en anglais et que la publication dans d'autres langues suivra.

Encadré 4 : Futur programme de travail pour l'actualisation du Manuel de la balance des paiements du FMI, cinquième édition (MBP5), et du SCN 1993

	MBP	SCN
Janvier 2006		Quatrième réunion du GECN pour modifier ou éclaircir les questions en suspens.
Mi-2006		Cinquième réunion du GECN sur la cohérence des recommandations, premiers textes révisés (provisoire).
Octobre 2006	L'assemblée annuelle du BOPCOM revoit les projets de chapitres.	
Décembre 2006	Affichage sur le site Web du FMI des premiers projets de chapitres pour permettre aux pays de les examiner.	
Février 2007		Dernière réunion du GECN pour revoir le projet de texte du nouveau SCN.
Mai 2007		Envoi du projet complet aux pays pour leur permettre de formuler leurs commentaires sur la cohérence et la facilité de lecture.
Octobre 2007	L'assemblée annuelle du BOPCOM examine la première version complète du nouveau manuel.	Le GTISCN approuve la version finale.
Décembre 2007	La version complète révisée est distribuée aux pays qui l'examinent (elle est également sur le site Web du FMI).	
Février — juin 2008	Séminaires régionaux.	
Mars 2008		La Commission de statistique des Nations Unies avalise la version finale.
Juillet 2008	La version quasi-finale est affichée sur le site Web du FMI.	
Octobre 2008	L'assemblée annuelle du BOPCOM approuve la version finale.	

GECN — Groupe d'experts des comptes nationaux

BOPCOM — Comité d'experts de la balance des paiements créé sous les auspices du FMI

GTISCN — Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Hidetoshi Takeda, Antonio Galicia-Escotto et John Joisce ont contribué à la rédaction de cet article.

Fin 2005

Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances (ESSF) — Assemblée annuelle 2005

Dans le cadre de la poursuite de la collaboration interinstitutions sur les travaux relatifs aux statistiques de la dette extérieure, l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances (ESSF) a tenu sa réunion annuelle au Secrétariat du Commonwealth à Londres les 25 et 26 avril 2005. Pendant la réunion, des représentants des institutions qui font partie de l'ESSF se sont penchés sur un certain nombre de questions liées à leurs travaux sur les statistiques de la dette, y compris sur le Cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD) du FMI pour les statistiques de la dette extérieure, les récents développements de la production du Tableau de statistiques conjoints BRI–FMI–OCDE sur la dette extérieure, la base de données statistiques trimestrielles sur la dette extérieure de la Banque mondiale lancée en novembre 2004, les progrès du développement du projet pilote d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) — la plateforme conjointe sur la dette extérieure (JEDH), l'établissement de statistiques de la dette publique, l'approche par les comptes de patrimoine et les implications pour les statistiques de la dette extérieure, les progrès des travaux d'actualisation du MBP5, notamment les questions qui influent sur les Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (Guide de la dette extérieure) et le traitement des PPTE et du financement exceptionnel dans les statistiques de la balance des paiements.

CEQD des statistiques de la dette extérieure

L'ESSF a étayé la finalisation du CEQD des statistiques de la dette extérieure mis au point par le FMI pour combler des lacunes dans les statistiques de la dette extérieure, notamment dans le domaine de la qualité des données. On trouvera à la page 10 de la présente édition du *Bulletin* un article sur le CEQD de la dette extérieure.

Tableau conjoint des statistiques de la dette

Le Tableau conjoint des statistiques de la dette a été lancé en 1999 pour regrouper sur le Web les données relatives à la dette extérieure disponibles sur le marché et auprès des créanciers (voir www.imf.org/external/np/staf/ed.htm). Le nombre de «visites» du site a confirmé qu'il était utilisé comme source de données sur la dette extérieure. Lors de la réunion de l'ESSF, les services du FMI ont présenté un projet de tableau révisé qui comporte 26 lignes (près du double de celles que l'on trouve actuellement dans le Tableau conjoint des statistiques de la dette) qui couvrent les données sur les prêts, les crédits au commerce, les titres de créance et les données des enquêtes coordonnées sur les investissements de portefeuille du FMI (la contrepartie des actifs du créancier) à titre de poste supplémentaire compte tenu de sa fréquence annuelle. L'ESSF a approuvé le tableau remanié

et a convenu qu'il devait être lancé en même temps que la plateforme conjointe sur la dette extérieure pendant le premier trimestre de 2006 (voir ci-dessous). L'ESSF s'est déclarée favorable à l'inclusion des pays industrialisés dans la liste de pays.

Base de données statistiques trimestrielles sur la dette extérieure (STDE)

L'ESSF a noté la collaboration fructueuse de la Banque mondiale et du FMI pour lancer en novembre 2004 la base de données qui centralise les données détaillées de la dette extérieure (données nationales) publiées individuellement par les pays qui souscrivent à la NSDD. La centralisation et la disponibilité de données comparables sur la dette extérieure sont utiles pour faciliter l'analyse des séries chronologiques et les comparaisons entre les pays. À la mi-octobre 2005, 55 pays avaient adhéré à la base de données STDE dont 54 fournissent actuellement des données — bien que de manière inégale.

Tous les pays ont communiqué les données recherchées pour le tableau 1 des tableaux des STDE, qui sont principalement celles qui doivent être communiquées conformément à la NSDD. Douze pays ont communiqué une ventilation en devises et en monnaie nationale, alors que sept ont fait état de la dette publique et de la dette publique garantie et non garantie. L'ESSF a considéré qu'à l'avenir il fallait accorder une priorité accrue à l'accroissement du nombre de pays déclarants et à l'élargissement de la couverture des tableaux, au-delà du tableau 1, notamment pour ce qui concerne les postes qui sont encouragés par la NSDD et les tableaux de remboursements restants. La base de données est accessible à l'aide du lien suivant : http://www.worldbank.org/data/working/QEDS/sdds_main.html.

Plateforme conjointe sur la dette extérieure (JEDH)

Dans le cadre de ses travaux destinés à accroître la disponibilité et la transparence des données sur la dette extérieure, l'ESSF met actuellement au point une plateforme conjointe sur la dette extérieure (JEDH). Cette plateforme centralisera le tableau conjoint de la dette extérieure (à partir des données provenant du marché et des créanciers) et les données provenant des sources nationales, sur la base des STDE qui s'inscriront dans la technologie de l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX).

L'ESSF a noté les progrès des travaux de mise au point des normes techniques du SDMX et de la JEDH actuellement réalisés par l'Équipe du projet pilote de SDMX — qui fait intervenir la BRI, le FMI, l'OCDE et la Banque mondiale. Le travail d'élaboration du JEDH devrait être achevé d'ici à la fin de 2005.

Pendant la réunion, le FMI a présenté un document de synthèse — «Developing Comparator External Debt Tables for the SDMX Hub» (Mise au point de tableaux de comparaison de la dette extérieure pour la plateforme du projet SDMX) — préparé en consultation étroite avec la BRI et la Banque mondiale dans le cadre des travaux commandités par l'ESSF en mai 2004 pour faire

Statistiques de la dette publique

Suite à son engagement pris à la réunion de l'ESSF en mai 2004 d'étudier les modalités de collaboration pour la mise au point d'un cadre exhaustif en vue de recueillir les données de la dette publique auprès des autorités des pays, le FMI a élaboré



Membres de l'ESSF représentant la BRI, le Secrétariat du Commonwealth, le FMI, l'OCDE, la CNUCED et la Banque mondiale lors de leur réunion au Secrétariat du Commonwealth à Londres.

(Photographie : Secrétariat du Commonwealth)

progresser le projet SDMX. Le document examinait les questions que soulève la comparaison, pays par pays, entre les données de la dette extérieure provenant des créanciers ou des marchés et celles provenant de sources nationales, lorsque les deux groupes de données sont disponibles. L'une des principales conclusions du document est qu'il convient de procéder à cette comparaison de manière progressive, c'est-à-dire qu'elle pourrait commencer au niveau de l'instrument pour les trois instruments — prêts, titres de créance et crédits au commerce — puis, dans un deuxième temps, être élargie au niveau des secteurs et des échéances. L'ESSF a observé, lors de l'étude d'un exercice de comparaison similaire exécuté par la BRI, que la comparaison à l'aide de sources de données indépendantes pouvait aider les pays dans leurs efforts d'amélioration de la qualité de leurs données de la dette extérieure. Les travaux sur les tableaux de comparaison se poursuivront.

et soumis lors de la réunion un premier projet de modèles de la dette du secteur public. Ce projet de modèles reposait sur les concepts définis dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2001*, le *MBP5* et le *Guide de la dette extérieure* et correspondait aux obligations de communication de données sur la dette pour les pays qui ont souscrit à la NSDD et au SGDD. Actuellement, la NSDD préconise la diffusion des données sur la dette de l'administration centrale, y compris la dette garantie. L'ESSF a approuvé la proposition du FMI de réaliser des études pilotes pour mettre au banc d'essai les modèles dans un certain nombre de pays.

Andrew Kitili a contribué à la rédaction de cet article.

Cadre d'évaluation de la qualité des données pour les statistiques de la dette extérieure

En juin 2005, avec le soutien de l'Équipe interinstitutions des statistiques des finances (ESSF), le Département des statistiques a conclu la préparation du Cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD) sur les statistiques de la dette extérieure. Le CEQD est un outil puissant d'évaluation de la qualité des statistiques de la dette extérieure et il permettra d'identifier, de promouvoir et d'évaluer les bonnes pratiques en matière d'établissement et de diffusion de ces statistiques. Cet outil est destiné à offrir de manière à la fois détaillée et globale une présentation exhaustive, transparente et qui soit applicable à n'importe quel pays.

Généralités

Les crises internationales des années 90 ont accru la nécessité de renforcer les données sur les variables financières. La dette extérieure, notamment la dette à court terme du secteur privé, a été identifiée comme l'un des domaines clés où les améliorations sont les plus urgentes. C'est pourquoi une stratégie à long terme a été élaborée par les cinq organismes internationaux qui participent à l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances (ESSF)². La stratégie fait intervenir l'actualisation et l'amélioration de la méthodologie de la dette extérieure; la promotion d'une communication plus exhaustive des données de la dette extérieure; le renforcement des initiatives du FMI sur les normes des données; le regroupement des données disponibles des organisations internationales; la formation des responsables de l'établissement des statistiques de la dette extérieure; et le travail sur les questions de la qualité des données. Le présent article insiste sur la composante de la qualité des données de cette stratégie.

Le nouveau CEQD sur les statistiques de la dette extérieure

En juin 2005, avec le soutien de l'ESSF, le Département des statistiques du FMI a conclu la préparation du CEQD sur les statistiques de la dette extérieure. On trouvera le document en anglais à l'adresse suivante : <http://dsbb.imf.org/Applications/web/dqrs/dqrsdqaff/>.

La traduction du CEQD sur les statistiques de la dette extérieure en français, espagnol et chinois est également disponible et les traductions en russe et en arabe seront disponibles ultérieurement.

Le CEQD sur les statistiques de la dette extérieure s'inscrit dans une vision générale de la qualité qui examine les aspects qualitatifs liés à la gouvernance des

institutions statistiques, aux processus statistiques essentiels et aux produits statistiques. Le CEQD sur les statistiques de la dette extérieure s'inspire du CEQD générique préparé par le Département des statistiques en juillet 2001 et réexaminé en juillet 2003³. Le CEQD sur les statistiques de la dette extérieure s'ajoute aux six CEQD déjà existants⁴.

Le CEQD des statistiques de la dette extérieure s'articule autour d'un ensemble de conditions requises en matière de qualité et des cinq dimensions de la qualité (garanties d'intégrité, solidité méthodologique, exactitude et fiabilité, utilité et accessibilité).

- Les conditions requises en matière de qualité sont celles qui, au sein de l'organisme principal chargé de l'établissement des statistiques de la dette extérieure, ont un impact sur la qualité des données (environnement juridique et institutionnel, ressources disponibles, pertinence et conscience de la qualité).
- Les garanties d'intégrité concernent les caractéristiques qui permettent à la société de faire preuve d'une stricte objectivité dans le recueil, le traitement et la diffusion des statistiques de la dette extérieure afin de préserver la confiance des utilisateurs (professionnalisme, transparence et normes déontologiques).
- La solidité méthodologique se rapporte à l'application des normes internationales, aux directives et aux pratiques acceptées pour l'établissement des statistiques de la dette extérieure ainsi que le prévoit *Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs* (le Guide)⁵, publié par l'ESSF en 2003. Les concepts et les définitions, la portée, la classification et la sectorisation ainsi que les normes d'enregistrement en sont les principaux éléments.
- L'exactitude et la fiabilité ont trait aux caractéristiques qui contribuent au réalisme des données de la dette extérieure (sources des données, techniques statistiques, validation des données et études de révision).

³ On trouvera le matériel relatif au CEQD générique et à la qualité des données macroéconomiques à l'adresse suivante : <http://dsbb.imf.org/Applications/web/dqrs/dqrshome/>.

⁴ La comptabilité nationale, les indices de prix à la consommation, les indices de prix à la production, les statistiques des finances publiques, les statistiques monétaires et la balance des paiements.

⁵ Le cadre conceptuel du Guide s'inspire de la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements* (MBP5) et du *Système de comptabilité nationale 1993* (SCN 1993). On trouvera le Guide à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/eds/Eng/Guide/index.htm>.

- *L'utilité* concerne les aspects pratiques qui définissent dans quelle mesure les statistiques de la dette extérieure satisfont aux besoins des utilisateurs (périodicité et ponctualité adéquates, cohérence interne et cohérence avec les autres ensembles de données, et politiques et pratiques de révision).
- Par *accessibilité*, on établit dans quelle mesure les données et les métadonnées de la dette exté-

au cours qui s'est tenu au siège en juillet 2005. Il peut également contribuer à renforcer le travail opérationnel du FMI par le biais d'évaluations de la qualité des statistiques de la dette extérieure.

- Les autorités des pays peuvent avoir recours au CEQD sur les statistiques de la dette extérieure pour procéder à une auto-évaluation de leurs systèmes statistiques de la dette extérieure. Les statis-



Les participants et les membres des services lors du premier cours sur les statistiques de la dette extérieure au siège du FMI à Washington (juillet 2005).

rieure sont facilement disponibles (les données sont présentées clairement, les formes de diffusion sont adéquates et les métadonnées actualisées et pertinentes sont disponibles) et l'assistance aux utilisateurs est adéquate.

Le CEQD des statistiques de la dette extérieure dresse une liste non exhaustive des «bonnes pratiques» dans l'établissement et la diffusion des statistiques de la dette extérieure. Le CEQD a une structure en cascade et va des dimensions communes à tous les ensembles de données, comme le prévoit le Cadre générique, jusqu'aux aspects plus détaillés qui sont propres aux statistiques de la dette extérieure.

Applications du CEQD à la dette extérieure

Le FMI estime que le CEQD sur les statistiques de la dette extérieure deviendra un outil utile pour au moins quatre groupes d'utilisateurs :

- Le FMI utilise le CEQD dans ses cours de formation et dans la mise au point de programmes d'assistance technique en matière de statistiques de la dette extérieure. Ce CEQD a par exemple été utilisé comme matériel didactique par les participants

ticiens qui utilisent le CEQD pendant les cours de formation du FMI ont souligné qu'il était utile pour identifier les points forts et les insuffisances de leurs démarches de recueil et de diffusion des données. De même, ces évaluations encouragent la préparation de plans d'amélioration bien ciblés qui pourraient, le cas échéant, attirer le soutien des donateurs. Le CEQD peut aussi être utile pour une familiarisation aux bonnes pratiques dans l'établissement et la diffusion des données de la dette extérieure.

- Les travaux avec d'autres organisations internationales sur l'harmonisation des démarches relatives à la qualité des données revêtent une grande priorité. Par exemple, la CNUCED a déjà inclus le nouveau CEQD dans son programme de formation.
- Les participants au marché financier (les utilisateurs publics et privés de données) peuvent se faire une idée des caractéristiques de la qualité des données de la dette extérieure et les intégrer pour mesurer la qualité des données à des fins qui leur sont propres.

Eduardo Valdivia-Velarde a contribué à la rédaction de cet article.

Statistiques de la balance des paiements et données sur les envois de fonds : rapport d'avancement

Au cours des douze derniers mois, la communauté des statisticiens a œuvré en vue d'améliorer les données sur les envois de fonds dans la balance des paiements. Les manifestations et les résultats les plus importants sont les suivants : 1) une réunion internationale des statisticiens et des utilisateurs en janvier 2005, qui a identifié les besoins en matière de données et éclairci les priorités de l'amélioration des concepts et des pratiques de recueil des données; 2) des améliorations conceptuelles réalisées par le Sous-groupe technique des Nations Unies sur le mouvement des personnes physiques et d'autres acteurs et approuvées par le Comité du FMI sur les statistiques de la balance des paiements (le Comité); et 3) l'élaboration de plans en vue d'améliorer les directives pour le recueil des données, y compris la création d'un groupe qui comprend Eurostat et le Département des statistiques du FMI.

Généralités

Les flux des envois de fonds sont élevés et continuent de progresser. L'Annuaire de statistiques de balance des paiements (deuxième partie) indique que les recettes totales d'envois de fonds sont passées de 104 milliards de dollars EU en 1998 (à savoir le total des « envois de fonds des travailleurs » et de la « rémunération des employés ») à 193,7 milliards de dollars EU en 2004. Les recettes d'envois de fonds constituent des entrées importantes de ressources dans un grand nombre de pays, notamment les économies d'Amérique centrale, d'Europe du Sud-Est, d'Asie centrale et du Sud et des Îles Pacifiques.

Lors de leur réunion à Sea Island en 2004, les chefs d'État du G8 ont mis l'accent sur l'importance de ces envois de fonds et des données statistiques plus précises dont on dispose à leur sujet. Ils ont décidé la création d'un groupe de travail statistique en vue d'améliorer les données relatives aux envois de fonds.

Lors de la réunion du Comité en octobre 2004, le Royaume-Uni a présenté un document qui attire l'attention sur les envois de fonds internationaux des migrants et a rendu compte d'un train de mesures convenues lors de la réunion du G8. La présentation concluait que la balance des paiements serait le cadre de référence de cette initiative du G8 prise en compte par le Comité.

Une réunion, organisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en vue de clarifier les besoins des utilisateurs de données, a ensuite eu lieu en janvier 2005. Elle a réuni 60 utilisateurs de données et statisticiens de différents pays et d'organisations internationales qui se sont mis d'accord sur une stratégie destinée à améliorer les données disponibles. Les participants sont convenus que les statistiques de la balance des paiements étaient le cadre qui convenait pour le recueil, la communication et l'amélioration des statistiques officielles sur les envois de fonds, que les concepts et les définitions de la balance des paiements relatifs aux envois de fonds devaient être revus et qu'il était nécessaire d'améliorer les directives de

recueil et d'établissement des statistiques sur les envois de fonds, y compris le cas échéant par le biais d'enquêtes sur les ménages⁶.

De nouveaux progrès ont été accomplis depuis la réunion de janvier.

Concepts et définitions

Lors de la réunion de janvier, il a été décidé que le Sous-groupe technique des Nations Unies sur le mouvement des personnes physiques devait être l'enceinte où serait discutée l'amélioration des concepts et des définitions des envois de fonds. Le Sous-groupe a été créé par la Commission de statistique des Nations Unies en vue de mettre au point un cadre conceptuel pour mesurer le mouvement des personnes physiques; il inclut parmi ses membres des banques centrales et des organismes statistiques nationaux et internationaux. Il est présidé par la Division de statistique des Nations Unies. Le Sous-groupe a formulé les recommandations suivantes qui ont été ultérieurement approuvées dans d'autres enceintes, notamment le Comité.

- Le poste « envois de fonds » sur la balance des paiements doit être remplacé par une nouvelle composante « transferts personnels », qui inclut tous les transferts en liquide ou en nature courants effectués ou reçus par les ménages résidents vers ou en provenance d'autres ménages non-résidents.
- Un nouvel agrégat, « envois de fonds personnels », doit être comptabilisé dans la présentation de la balance des paiements à titre de poste pour mémoire qui comprend les transferts courants en liquide ou en nature effectués ou reçus par les ménages résidents vers ou en provenance des ménages non-résidents et la rémunération « nette » des employés reçue par des personnes qui travaillent dans des économies dans lesquelles elles ne sont pas résidentes⁷. Les transferts des migrants ne seraient pas inclus⁸.
- Un nouvel agrégat « total des envois de fonds » pourrait être introduit dans la balance des paiements au titre de poste pour mémoire qui com-

⁶ On trouvera d'autres informations sur la réunion, y compris tous les documents et présentations à l'adresse suivante : <http://www.worldbank.org/data/remittances.html>.

⁷ Ce concept renvoie à la « rémunération des employés » nette, c'est-à-dire moins les impôts sur le revenu, les contributions à la sécurité sociale et les déplacements et transports de passagers liés à l'emploi à court terme.

⁸ De fait, le Comité a accepté de retirer le poste « transferts des migrants » du compte de capital de la balance des paiements. Il a été considéré que, dans la plupart des cas, ce poste n'était pas lié aux envois de fonds et pouvait donc prêter à confusion.

prendrait la rémunération «nette» des employés et les transferts courants en liquide ou en nature payables par les secteurs résidents aux ménages non-résidents et aux institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et recevables par les ménages résidents et les ISBLSM de tout secteur non-résident.

D'autres définitions des envois de fonds personnels ou du total des envois de fonds qui incluraient également les transferts de capitaux recevables par les ménages et, dans le cas du total des envois de fonds, les ISBLSM, sont envisagées.

Le GECN a préféré une définition plus large des «envois de fonds personnels» qui comprennent, parmi les transferts courants, ceux qui sont effectués par tous les secteurs (c'est-à-dire pas seulement par les ménages) vers les ménages de l'économie partenaire. Les discussions sont en cours pour résoudre ces divergences de vues entre le Comité et le GECN.

Actuellement, la comptabilisation des flux bilatéraux d'envois de fonds n'est pas obligatoire dans la balance des paiements, mais le Sous-groupe des Nations Unies sur le mouvement des personnes physiques recommande d'identifier les flux vers et à partir des principaux pays partenaires.

Directives relatives à l'établissement des données

Les statisticiens de la balance des paiements utilisent différentes pratiques pour estimer les flux d'envois de fonds. Certains pays ont recours à des systèmes de communication d'informations bancaires, d'autres utilisent des estimations modélisées qui reposent sur des enquêtes sur les ménages et les données relatives à la population active et d'autres font appel à des données de contrepartie. Nombre de ces méthodes sont loin d'être parfaites, par exemple du fait de seuils pour la communication des données des banques, de sources périmées pour l'estimation des paramètres des modèles et de difficultés à saisir les flux informels. Un problème important réside dans le

fait que nombre de pays ne sont pas en mesure de consacrer des ressources supplémentaires suffisantes pour recueillir les données sur les envois de fonds ou pour améliorer la méthode d'établissement des données. Pour nombre de statisticiens, les données relatives aux envois de fonds sont moins prioritaires que les autres composantes de la balance des paiements.

Lors de la réunion de janvier 2005, les statisticiens ont reconnu qu'il serait utile de créer un groupe de travail pour étudier les méthodes et, à moyen terme, de mettre au point des directives plus détaillées pour l'établissement des données relatives aux envois de fonds. Un «City Group» a été le format proposé. Eurostat s'est proposé pour accueillir et organiser conjointement la première réunion au Luxembourg en juin 2006. Même si Eurostat et le Département des statistiques du FMI participeront à la planification du lancement du groupe, sa réussite dépend largement de l'engagement au niveau national des statisticiens qui en sont la cheville ouvrière.

Une autre instance utile est le projet du Centre d'études monétaires latino-américaines (CEMLA), appuyé par le Fonds multilatéral d'investissement de la Banque inter-américaine de développement, destiné à améliorer la communication des données et des procédures relatives aux envois de fonds des banques centrales. Le Comité consultatif international, qui inclut le FMI et la Banque mondiale, fournira des avis techniques pour ce travail.

Communication des données aux Ministres des finances du G7

La réunion de janvier 2005 a aussi débouché sur la préparation par la Banque mondiale, le FMI et quelques pays partenaires, en collaboration avec la Division des statistiques des Nations Unies, d'un rapport à l'intention des Ministres des finances du G7 en 2005. Le rapport décrira les résultats du travail conceptuel dans le contexte de la révision du *Manuel de la balance des paiements* du FMI et présentera tous les progrès accomplis dans l'amélioration du recueil des données et des directives statistiques.

Jens Reinke a contribué à la rédaction de cet article.

Rémunération des employés et envois de fonds des travailleurs, 1998 à 2004

(Millions de dollars EU)

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total de la rémunération des employés et des envois de fonds des travailleurs							
Crédit	103992	108008	112164	120932	138712	170121	193685
Débit	103506	105182	107683	115440	131237	143380	161635
Écart global	486	2826	4481	5492	7475	26741	32050

Source : Annuaire de statistiques de balance des paiements de 2005, deuxième partie.

Le FMI publie des informations standardisées sur les pratiques des pays dans l'établissement des données sur les investissements directs

En mai 2005, le Département des statistiques du FMI a affiché sur le site Web de l'institution des informations standardisées sur l'établissement des données et les pratiques méthodologiques suivies par 54 pays dans la préparation des données sur les investissements directs étrangers. Les informations sur ces pratiques (que l'on appelle les «métadonnées») sont considérées comme essentielles pour les analystes pour leur permettre de faire des comparaisons utiles de données entre les pays et procéder à des rapprochements bilatéraux effectifs. Les métadonnées préparent également le terrain pour l'amélioration du respect des normes internationales acceptées fixées par le FMI et l'OCDE pour l'établissement et la présentation des données.

Les métadonnées ont trait aux pratiques en 2003 et actualisent et complètent celles de 2001 qui apparaissent sur le site Web du FMI à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sta/di/mbd97.htm>.

Les 54 pays incluent 28 pays de l'OCDE⁹ et 26 autres pays¹⁰.

Les métadonnées ont été obtenues à partir de réponses à un questionnaire conjoint du FMI et de l'OCDE dans le cadre d'une Enquête sur l'application

⁹ Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie.

¹⁰ Afrique du Sud, Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Colombie, Costa Rica, Croatie, Équateur, Estonie, Guatemala, Région administrative spéciale de Hong Kong, Indonésie, Israël, Kazakhstan, Lettonie, Malaisie, Mozambique, Pérou, Philippines, Roumanie, Russie, Singapour, Slovénie, Thaïlande et Tunisie.

des normes méthodologiques concernant l'investissement direct (SIMSDI) en 2003. L'enquête avait les objectifs suivants :

- déterminer dans quelle mesure les pays membres ont mis en œuvre les recommandations relatives aux statistiques sur les investissements directs formulées dans les manuels statistiques du FMI et de l'OCDE à la fin de 2003;
- recueillir des informations standardisées sur les sources de données, les méthodes de recueil et les pratiques de communication des données pour les investissements directs étrangers de chaque pays;
- faciliter l'échange d'informations entre les économies déclarantes; et
- lorsqu'elles sont approuvées par les participants individuels, fournir des informations aux utilisateurs des données sur les investissements directs étrangers — notamment les analystes financiers, les universitaires et les statisticiens — sur la méthodologie et les pratiques d'établissement des données de chaque pays en vue de promouvoir une compréhension plus approfondie de la méthodologie et de faciliter une meilleure analyse des données sur les investissements directs étrangers.

L'enquête de 2003 devait couvrir la plupart des pays membres du FMI et le taux de réponse a été élevé, plus de 110 pays ayant soumis leurs réponses au questionnaire. Ces réponses se sont révélées précieuses pour aider le FMI et l'OCDE à identifier les aspects de la méthodologie actuelle en cours de révision dans le MBP5 et à fournir des informations pour faciliter cette revue.

Neil Patterson a contribué à la rédaction de cet article.

LE CAS D'UN PAYS : Utilisation des résultats de la SIMSDI : le point de vue de l'Australie

Le Bureau australien des statistiques (BAS) a achevé en 2003 l'Enquête sur l'application des normes méthodologiques concernant l'investissement direct (SIMSDI) pour l'Australie. La réalisation de cette enquête, qui incluait notamment la réponse aux interrogations que posait la réponse initiale, puis la correction des erreurs contenues dans cette réponse, a représenté un travail considérable pour les responsables des statistiques des investissements internationaux.

Pourquoi le BAS déploie-t-il ces efforts?

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles le BAS a complété la SIMSDI et tenté d'assurer que les informations fournies sont aussi complètes et exactes que possible. D'abord, le BAS reconnaît son obligation de publier ses méthodes et de permettre à d'autres organisations de comprendre la manière dont il mesure les investissements directs. L'interprétabilité et la facilité d'accès aux métadonnées sur une statistique sont les dimensions de la qualité qui reviennent le plus souvent et c'est donc dans cet objectif que le BAS participe à la SIMSDI.

Comprendre les différences de concepts et de méthodes lors de comparaisons bilatérales constitue la seconde raison d'être importante de ces efforts. Il existe des différences entre les transactions et les encours des investissements directs mesurés par le BAS et ceux qui sont mesurés par les pays de contrepartie. C'est en comprenant ces différences que l'on pourra améliorer

les méthodes utilisées pour établir les séries de données du BAS ou, pour répondre aux questions des utilisateurs,



expliquer pourquoi des chiffres identiques au plan conceptuel présentent des différences.

Enfin, le BAS fait appel à la SIMSDI pour combler les insuffisances des statistiques du bureau. Lorsque celui-ci relève une insuffisance et essaie d'y remédier (par exemple, les créances des ménages sur les fonds propres), la SIMSDI identifie les pays qui peuvent prêter leur concours au BAS.

Les contacts avec les organes pertinents peuvent nettement réduire les délais et les efforts consacrés à la recherche.

Le Bureau australien des statistiques a contribué à la rédaction de cet article.

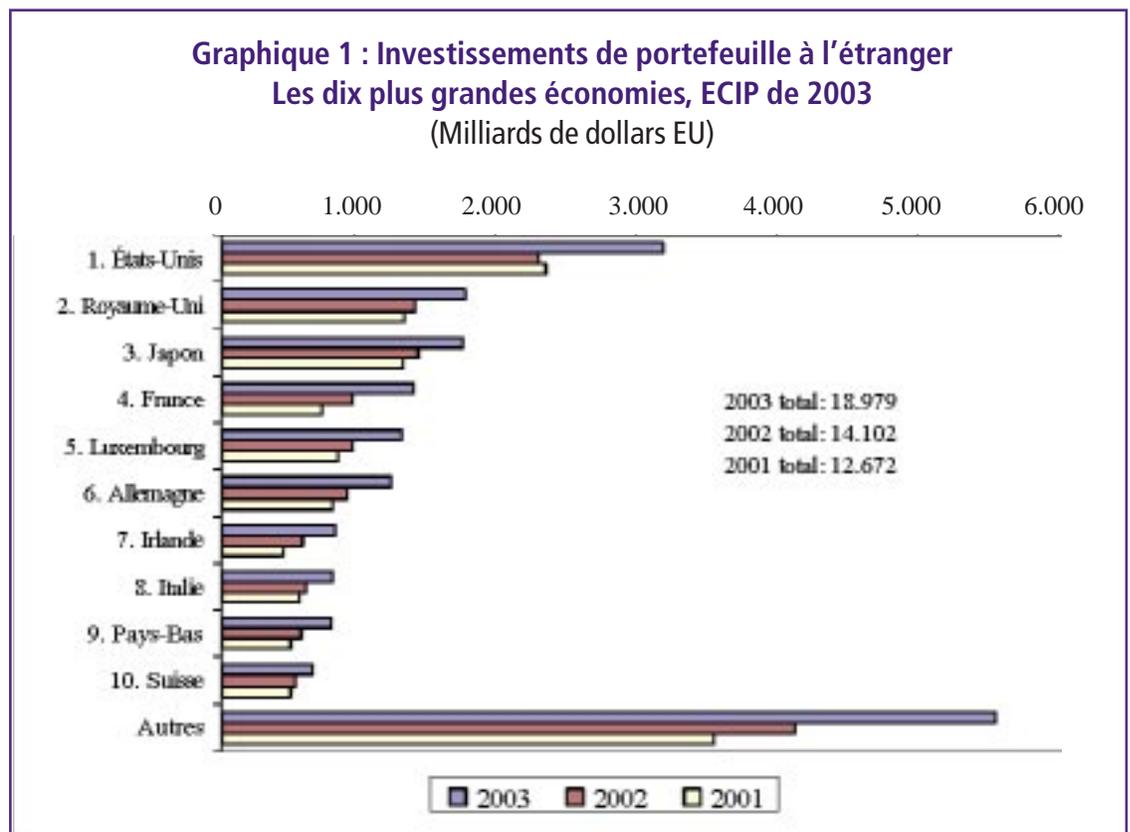
Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille de 2003

En mars 2005, les résultats préliminaires de l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille de 2003 (ECIP) ont été affichés sur le site Web du FMI à l'adresse suivante : (<http://www.imf.org/external/np/sta/pi/datarsl.htm>). L'ECIP fournit des données sur les détentions d'actions et de titres de créance à long et à court terme de l'économie de contrepartie de l'émetteur, toutes aux prix courants du marché. L'ECIP est réalisée tous les ans depuis 2001 à la suite d'une enquête limitée en 1997.

Pour inclure des estimations des titres qui figurent dans les actifs de réserve pour lesquels les ventilations géographiques des pays individuels sont confidentielles, le FMI entreprend une Enquête annuelle sur la répartition géographique des valeurs mobilières détenues à titre de réserves de change (l'enquête SEFER). En même temps, le FMI réalise aussi une Enquête sur la répartition géographique des valeurs mobilières détenues par les organismes internationaux (l'enquête SSIO). Les résultats de ces enquêtes sont combinés aux résultats des données communiquées par les économies participantes lors de l'ECIP.

Le graphique n° 1 présente une synthèse des avoirs d'investissements de portefeuille tels qu'indiqués par les résultats préliminaires de l'ECIP de 2003 pour les dix plus grands détenteurs de titres et les compare avec les résultats de l'ECIP de 2001 et 2002. Le graphique n° 2 présente les données miroir relatives aux engagements d'investissements de portefeuille, également fournis pour les dix pays les plus importants et compare les résultats préliminaires de l'ECIP de 2003 avec les résultats de celles de 2001 et 2002. Les investissements de portefeuille sont passés de 14,1 billions de dollars EU en 2002 à 19,0 billions de dollars EU en 2003, une période à laquelle le cours des actions était de manière générale en hausse. Cette augmentation en termes de dollars reflète aussi la dépréciation de cette monnaie. En 2003, l'augmentation de la part des actions dans le total des investissements de portefeuille par rapport à 2002 est partiellement imputable à la progression des prix des actions. Les graphiques montrent que les dix pays les plus importants représentent environ les trois quarts du total des avoirs et des engagements d'investissements de portefeuille (y compris les titres détenus dans les réserves) à la fois en 2002 et en 2003.

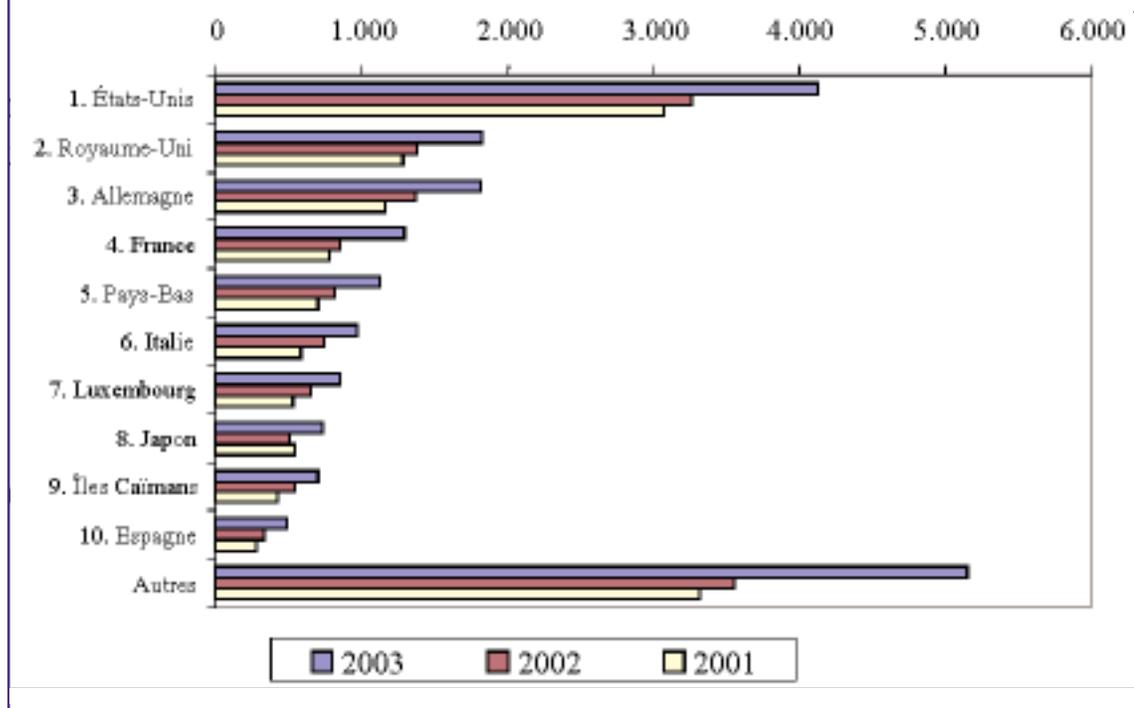
Graphique 1 : Investissements de portefeuille à l'étranger
Les dix plus grandes économies, ECIP de 2003
 (Milliards de dollars EU)



Au total, 66 économies ont participé à l'ECIP de 2002 et 69 à celle de 2003. On trouvera au tableau 1 (page 18) les pays qui ont participé. Tous les groupes de pays sont inclus à l'exception de certaines économies exportatrices de pétrole, quelques petites économies hôtes d'une place financière internationale et quelques économies dont les avoirs de réserve sont importants. Les données qui manquent se rapportent aux investissements de portefeuille des économies qui n'ont pas participé, et au défaut de couverture par certaines petites économies hôtes d'une place financière internationale. Par ailleurs, du fait des difficultés rencontrées par de nombreuses économies participantes dans le recueil des données sur les titres détenus par des ménages auprès de gérants non résidents, il est possible que le secteur des ménages soit mal couvert.

tion entre pays et instruments dans les données communiquées dans le cadre de l'ECIP à la fois pour les avoirs et les titres de créance. Ces comparaisons ont donné lieu à une revue des règles de confidentialité auxquelles adhèrent les économies déclarantes et de la cohérence de l'application de ces règles. Elles indiquent également un biais éventuel vers le pays déclarant dans lequel les titres sont émis plutôt que vers le pays de résidence de l'émetteur, ce qui a pu se traduire, en chiffres miroir, par la communication de données insuffisantes sur les engagements d'investissements de portefeuille de certaines économies plus petites. Il est aussi possible que la communication de données inexactes du pays de résidence de l'émetteur ait donné lieu à des résultats atypiques. Ces questions sont actuellement à l'étude. Les données sur les créanciers obtenues pour les engagements d'investissements de

**Graphique 2 : Engagements d'investissements de portefeuille (chiffres dérivés)
Les dix plus grandes économies, ECIP de 2003**
(Milliards de dollars EU)



Les données miroir de l'ECIP pour les engagements d'investissements de portefeuille des économies individuelles se révèlent utiles pour les statisticiens et les utilisateurs en conjonction avec d'autres sources de données. Pour les statistiques de la dette extérieure, les données de l'ECIP peuvent être comparées aux données publiées par la Banque des règlements internationaux (BRI) sur des questions de titres de créance internationaux et aux données relatives à la situation des investissements internationaux du pays pour les titres de créance des non-résidents. Une comparaison de ces données sources aux résultats de l'ECIP est actuellement en cours en vue d'identifier les insuffisances éventuelles dans la réparti-

portefeuille sous forme de titres de créance seront incluses dans le Tableau conjoint des statistiques de la dette.

Pour guider les utilisateurs des données de l'ECIP, les métadonnées sur les pratiques d'établissement des données des économies participantes ont été affichées sur le site Web de l'ECIP du FMI en septembre 2003. Ces métadonnées sont actualisées tous les ans. Les résultats de l'ECIP de 2004 seront affichés sur le site Web du FMI au début de 2006.

Simon Quin a contribué à la rédaction de cet article.

Tableau 1 : Économies qui ont participé aux ECIP de 2002 et 2003

Afrique du Sud	Indonésie
Allemagne	Irlande
Antilles néerlandaises	Islande
Argentine	Israël
Aruba	Italie
Australie	Japon
Autriche	Jersey
Bahamas	Kazakhstan
Bahreïn*	Liban
Barbade**	Luxembourg
Belgique	Macao (RASRPC)
Bermudes	Malaisie
Brésil	Malte
Bulgarie	Maurice
Canada	Mexique **
Chili	Norvège
Chypre	Nouvelle-Zélande
Colombie	Panama
Corée, République de	Pays-Bas
Costa Rica	Philippines
Danemark	Pologne
Égypte	Portugal
Espagne	République slovaque
Estonie	République tchèque
États-Unis	Roumanie
Fédération de Russie	Royaume-Uni
Finlande	Singapour
France	Suède
Grèce	Suisse
Guernesey	Thaïlande
Hongrie	Turquie
Hong Kong (RAS)	Ukraine
Îles Caïmans	Uruguay
Île de Man	Vanuatu
	Venezuela, Rép. bolivarienne de

* Ont participé à l'ECIP de 2001 et de 2003, puis tous les ans.

** Nouveaux participants à l'ECIP de 2003.

Quoi de neuf dans le Département des statistiques du FMI?

Le Département des statistiques du FMI s'installe dans de nouveaux bureaux

Le 6 juin 2005, Le Département des statistiques du FMI a déménagé de l'immeuble «International Square» dans ses nouveaux bureaux qui se situent dans le second bâtiment du siège du FMI au centre ville de Washington. Le nouveau bâtiment est mitoyen du siège existant du FMI au 700 19th Street, N.W. à Washington et a officiellement ouvert ses portes le 16 mai 2005.



On trouvera le communiqué de presse de l'inauguration du nouveau bâtiment du FMI à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2005/pr05106.htm>.

Plus de 100 pays communiquent des données sur la position extérieure globale (PEG)

Plus de 100 pays communiquent à présent des données sur la PEG pour qu'elles soient incluses dans les *Statistiques financières internationales* et dans l'Annuaire de statistiques de balance des paiements, trois fois plus qu'avant les crises financières de la fin des années 90. Depuis quelques années, le Département des statistiques du FMI consacre à la PEG une partie croissante de ses travaux avec les pays; ces travaux sont étayés par des initiatives statistiques en cours telles que celles qui portent sur la dette extérieure, les

réserves internationales et l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille.

Futures manifestations

Le cours de six semaines sur les statistiques de balance des paiements aura lieu du 15 mai au 23 juin 2006. Ce cours est destiné à des responsables principalement chargés d'établir les statistiques de balance des paiements.

Pour de plus amples détails sur ce cours, veuillez consulter le *Programme 2006 de l'Institut du FMI* à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/ins/english/pdf/inst2006.pdf>.

Sur le Web

Le cadre d'évaluation de la qualité des données pour les statistiques de la dette extérieure a été affiché sur le site de référence de la qualité des données du FMI à l'adresse suivante : (http://dsbb.imf.org/vgn/images/pdfs/DQAF_EXD_Statistics.pdf). Le cadre d'évaluation de la qualité des données comporte cinq dimensions — garanties d'intégrité, solidité méthodologique, exactitude et fiabilité, utilité et accessibilité — et un ensemble de conditions requises pour la qualité des données.

Eu égard à l'attention croissante accordée aux envois de fonds internationaux, le Département des statistiques du FMI a lancé une nouvelle page Web sur ce type de statistiques à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sta/bop/remitt.htm>.

Les résultats de l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP) seront affichés sur le site Web du FMI à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sta/pi/datarstl.htm>.

Les documents de la 18^e réunion (du 27 juin au 1^{er} juillet 2005) du Comité du FMI sur les statistiques de balance des paiements sont affichés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/bopage/stindex.htm#com>.

Les informations standardisées sur l'établissement des données et les pratiques méthodologiques suivies en 2003 par 54 pays pour établir les données relatives aux investissements directs étrangers sont affichées sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sta/di/mdb97.htm>.



Bulletin d'information
— Statistiques de la
balance des paiements
Volume XII, numéro 1
Fin 2005

(<http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/news/index.htm>)

Le *Bulletin d'information de Statistiques de balance des paiements* du FMI est une publication que le Département des statistiques du Fonds monétaire international fait paraître, afin d'informer les responsables de l'établissement des statistiques de balance des paiements, ainsi que leurs utilisateurs, des faits intervenus sur le plan national et international dans le domaine de la collecte de ces données. Il paraît en plusieurs langues : anglais, chinois, espagnol, français et russe. Les opinions qui y sont exprimées et les données qu'il contient ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel du FMI. Toute correspondance avec la rédaction doit être adressée à Paul Austin, Editor, IMF Balance of Payments Statistics Newsletter, Balance of Payments and External Debt Division II, Statistics Department, HQ2-10B259 International Monetary Fund, Washington, D.C. 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7922. Télécopie : (202) 623-8017. La version française de ce bulletin est préparée par la division française des services linguistiques du FMI.

Fin 2005

20

Tendances récentes des statistiques globales de balance des paiements

L'Annuaire de statistiques de balance des paiements, deuxième partie, fournit des données agrégées de pays par principales composantes de la balance des paiements. Pour chaque composante, les données sont diffusées pour les pays, les groupes de pays et le monde. Les données de l'Annuaire 2005 récemment publié font état d'un déséquilibre global des comptes courants (déficit) de 27,4 milliards de dollars EU pour 2004, ce qui est bien inférieur à la récente moyenne annuelle.

Le déséquilibre des exportations par rapport aux importations de produits a légèrement reculé à 53,4 milliards de dollars EU, bien que la valeur totale des transactions de produits ait augmenté d'environ 20 % depuis 2003, ce qui indique une progression continue du niveau de commerce mondial de produits. Le solde des services s'établissait au chiffre modeste de 12,5 milliards de dollars EU, les recettes dépassant les dépenses, bien que les déséquilibres en 2004 dans les services de transport, les déplacements, les services des administrations publiques et autres services aient récemment atteint un pic.

Le déséquilibre des dépenses par rapport aux recettes sur le revenu de 68,6 milliards de dollars EU en 2004 est resté inférieur à sa récente moyenne; des tendances divergentes ont néanmoins été relevées dans ce total. Les bénéfices réinvestis des investissements directs ont enregistré 115,5 milliards de dollars EU de crédits de plus (bénéfices sur les investissements vers l'extérieur) que les débits (bénéfices sur les investissements entrants), alors que les revenus des investissements de portefeuille et autres ont continué à présenter le déséquilibre le plus important des comptes courants avec des

débits (versements vers l'extérieur) qui dépassent les crédits (versements reçus) de 130 milliards de dollars EU.

La différence sur le compte de capital de 0,6 milliard de dollars EU en 2004 a atteint son niveau le plus bas depuis plusieurs années. L'écart agrégé dans le compte financier est passé d'un excédent d'engagements par rapport aux avoirs de 113,0 milliards de dollars EU en 2003 à un excédent d'avoirs par rapport aux engagements de 94,7 milliards de dollars EU en 2004. Il est inhabituel que la valeur comptabilisée des transactions d'avoirs dépasse celles des engagements.

En 2004, le déséquilibre de 129,7 milliards de dollars EU dans les investissements directs (les avoirs dépassent les engagements) est le plus élevé depuis 2000, principalement à cause d'un déséquilibre dans les bénéfices réinvestis; le déséquilibre de 207,4 milliards de dollars EU dans les investissements de portefeuille (les engagements dépassent les avoirs) a pratiquement doublé par rapport aux niveaux de 2003; par ailleurs, le déséquilibre dans les autres investissements est passé d'un petit excédent des engagements par rapport aux avoirs en 2003 à un excédent important des transactions en avoirs par rapport aux engagements (118,4 milliards de dollars EU) en 2004. Les avoirs de réserve, à l'exclusion des passifs, qui constituent les réserves des autorités étrangères, atteignaient un total de 41,8 milliards de dollars EU en 2004.

Un examen plus approfondi des déséquilibres globaux apparaîtra dans le *Rapport annuel de 2005 du Comité d'experts de la balance des paiements créé sous les auspices du FMI*.

Colleen Cardillo a contribué à la rédaction de cet article.

Publications récentes

Annuaire de statistiques de balance des paiements de 2005

Le FMI a publié le volume 56 de l'Annuaire de statistiques de balance des paiements (BOPSY). Publiée en trois parties, cette publication annuelle contient des données sur la balance des paiements et la position extérieure globale. La première partie du BOPSY de 2005 présente des tableaux détaillés sur les statistiques de balance des paiements pour environ 170 pays, ainsi que des données sur la position extérieure globale pour 104 pays. La deuxième partie présente des tableaux des totaux régionaux et mondiaux des principales composantes de la balance des paiements. La troisième partie contient une description des méthodologies, des pratiques d'établissement des données et des sources de données utilisées par les pays déclarants.

Les statistiques publiées dans la première et la deuxième partie de l'Annuaire sont également disponibles sur CD-ROM. Ce CD-ROM mensuel actualise et révisé les données de la première partie à mesure qu'elles deviennent disponibles.

Rapport annuel de 2004 du Comité d'experts de la balance des paiements créé sous les auspices du FMI

Le *Rapport annuel de 2004 du Comité d'experts de la balance des paiements créé sous les auspices du FMI* a été publié en novembre 2005. Ce rapport examine le programme de travail entrepris par le Comité en 2004, y compris les travaux qui ont trait à la révision du *Manuel de la balance des paiements*, cinquième édition (MBP5), et aux initiatives statistiques en cours sur les investissements de portefeuille, les investissements directs et les envois de fonds. Le *Rapport annuel* est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2004/ar/index.htm>.

Toute demande concernant ces publications doit être adressée à :
Publication Services, International Monetary Fund Washington, D.C. 20431 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 — Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : Publications@imf.org — Internet : <http://www.imf.org>